

# JIM

**Jumelage**

**Annemasse-Gaggenau,  
40 ans d'amitié**

**Dossier pages 11 à 15**

**Bonjour l'hiver, c'est  
magique !**



## Infos Pratiques

### Prochains conseils

**municipaux** Mercredi **8 décembre** :  
**18h30** Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'Opposition - 2<sup>e</sup> porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

**Hôtel de ville 04 50 95 07 00**  
**www.annemasse.fr**

#### Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,  
mardi : **9h-12h /15h-18h**,  
vendredi : **9h-17h sans interruption**,  
samedi : **9h-12h**

- |   |   |
|---|---|
| ■ Bibliothèques :<br>- Pierre Goy<br>04 50 95 89 09<br>- Jeunesse Perrier<br>04 50 37 74 12<br>- Jeunesse Romagny<br>04 50 38 97 04 | ■ Caisse d'allocations familiales<br>0820 25 74 10    |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse<br>04 50 84 23 20  | ■ Mission locale<br>04 50 95 20 50                    |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois<br>04 50 37 21 89  | ■ Pôle Emploi 3949                                    |
| ■ Château Rouge (Billetterie)<br>04 50 43 24 24   | ■ Maison de la justice et du droit<br>04 50 84 06 70  |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain<br>04 50 38 84 61   | ■ Médiateurs de nuit<br>04 50 92 16 16                |
| ■ Complexe Martin Luther King<br>04 50 87 12 83   | ■ Déchetterie des Grands Bois<br>04 50 38 04 62       |
| ■ MJC Centre<br>04 50 92 10 20  | ■ Police secours 17                                   |
| ■ MJC Romagny<br>04 50 92 64 97   | ■ SAMU 15   |
| ■ MJC Sud<br>04 50 37 74 10   | ■ Pompiers 18   |
| ■ Comité des fêtes<br>04 50 38 85 25  | ■ Police nationale<br>04 50 95 44 50                  |
| ■ Maison des sports<br>04 50 84 59 10   | ■ Police municipale<br>04 50 87 04 80                 |
| ■ Office municipal des sports<br>04 50 92 87 45   | ■ Gendarmerie<br>04 50 92 11 66                       |
| ■ Piscine municipale<br>04 50 92 08 40  | ■ Pharmacies de garde<br>3237                         |
| ■ Annemasse Agglo<br>04 50 87 83 00   | ■ Hôpital Annemasse Ambilly<br>04 50 87 47 47         |
| ■ Office de tourisme<br>04 50 95 07 10  | ■ Polyclinique de Savoie<br>0 826 304 100             |
| ■ Sécurité sociale<br>3646 - Tapez 74   | ■ Allo Enfance maltraitée<br>119 *                    |
| ■ Bus TAC<br>0800 1000 74<br>04 50 38 55 55<br>www.reseau-tac.fr  | ■ Accueil des sans-abri<br>115 *                      |
|   | ■ Centre antipoison<br>04 72 11 69 11                 |
|   | ■ SIDA/info-service<br>0800 840 800 *                 |
|   | ■ Dépannage EDF<br>0810 33 30 74                      |
|   | ■ GrDF (urgence sécurité, dépannage)<br>0800 47 33 33 |

### Journal d'Informations Municipales Novembre / Décembre 2010



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey  
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon  
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43  
Conception : AGA  
Impression : Imprimerie des Deux-Ponts  
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)  
Dépôt Légal : Novembre 2010 Tirage : 20 000 exemplaires

## Annemasse express

**1 - juillet** - La créativité des enfants au service de l'embellissement du quartier du Livron. Encadrés par les éducateurs de prévention et une animatrice de la MJC Sud, de jeunes enfants de Livron (8 à 12 ans), ont réalisé des dessins, puis, avec l'aide des adultes, les ont reproduits sous forme de fresque sur le muret de l'aire des jeux.



### JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2010

#### 2 - 18 août

Organisé par la Ville avec la participation de l'Union fédérale des anciens combattants, l'Union locale des anciens combattants, les associations d'anciens Résistants et déportés et toutes les associations d'anciens combattants et prisonniers de guerre, le 66<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Annemasse a été commémoré avec émotion et recueillement.



#### 3 - Du 3 au 30 septembre

Dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, l'exposition « 150 ans d'histoire française en Pays de Savoie » était présentée tout le mois de septembre dans le hall de l'Hôtel de Ville. Lors des visites commentées par le Service des Archives municipales, l'accent a été mis sur l'évolution des transports et communications depuis 1860.



#### 4 - 11 septembre

L'Office municipal des sports organisait le 6<sup>e</sup> Forum des clubs sportifs annemassiens, pour la deuxième année consécutive à la Maison des Sports. Cette journée d'information a été l'occasion pour le public de découvrir une trentaine de clubs.



#### 5 - 16 septembre

La remise des prix des jardiniers a été l'occasion de récompenser les 10 meilleurs jardiniers et d'encourager les 10 suivants. Une bonne nouvelle a été annoncée aux jardiniers, à savoir la livraison prochaine de 143 abris de jardin dotés de récupérateurs d'eau.





Pages 11 à 15

## Dossier

■ 40 ans du jumelage  
Annemasse-Gaggenau

Pages 4 et 5

## Mutations

- Les logements Semcoda sortent de terre
- L'hôpital privé Haute-Savoie Nord en construction
- Le nouveau visage de la rue de la Libération
- Coup de projecteur sur le plan lumière

Pages 6 à 8

## La vie quotidienne

- Un livre à la mémoire du quartier du Perrier
- La télévision numérique, mode d'emploi
- La Ville augmente ses capacités d'accueil en crèche collective
- Des habitants se prennent en main avec la Tortue et Arc en ciel
- Le Plan local d'urbanisme évolue

Page 9

## Agenda 21

- Réduire le salage des routes : une nécessité et un engagement

Page 10

## Agglomération

- Succès des premières « Rencontres de l'Agglo »

Pages 16 et 17

## Culture

- Ciné Actuel : le cinéma qui favorise les échanges
- Bonjour l'hiver, c'est magique !

Page 18

## Jeunesse

- Les champions des clubs annemassiens
- Dernières tendances de l'Aquafitness, le 20 novembre

Pages 19 à 21

## Sorties

- L'agenda des sorties de novembre à décembre

# Se déplacer dans une Ville attractive

**V**ous avez pu le constater : les projets urbains se concrétisent. La rénovation urbaine du Perrier est lancée et les travaux du cœur de quartier (place du Jumelage) débuteront en 2011 ; la réalisation de la place de la Libération avance ; l'hôpital privé du Brouaz se construit ; Chablais-Parc va enfin (!) -démarrer- (un an de perdu suite à un recours enfin levé). D'autres chantiers seront lancés en 2011 qu'ils dépendent de la Ville ou de l'Agglo. **La Ville évolue, se transforme.**

C'est dans ce contexte qu'il nous faut aujourd'hui résoudre les grands enjeux de déplacements. Comment mettre fin aux bouchons des débuts et des fins de journée ; comment éviter que le centre-ville soit embolisé par les voitures au moindre incident routier ? Quatre enjeux sont fondamentaux.

D'abord faciliter l'accès au cœur de Ville tout en le libérant du tout automobile. Ensuite permettre aux habitants de l'Agglo de se déplacer d'un quartier à un autre, d'une commune à l'autre en évitant les transits inutiles. Il faut aussi faire que l'accès aux activités économiques, au travail dans la Ville, dans l'Agglo et aussi à Genève soit aisé. Et enfin il faut éviter que le transit des véhicules venant hors agglomération et se rendant à Genève n'étouffe la Ville.

Pour tenter de répondre à ces enjeux, il ne faut pas se tromper. Il faut avoir le courage de dire que nous ne pourrions plus sortir de la logique du « tout voiture » en multipliant les voiries. Parce que c'est irréaliste et, surtout, parce que cela va à l'encontre des obligations partagées de protection de notre environnement. Alors il faut affirmer quelques principes :

1) La priorité pour les déplacements internes à notre agglo ou pendulaires vers Genève doit être donnée aux transports en commun. Trois grands projets répondent à cela : le bus à haut niveau de service, CEVA, le tram.

2) Les véhicules venus hors de notre agglomération et se rendant à Genève doivent être dissuadés de traverser le cœur de notre ville. Il faudra créer des parkings relais à proximité des transports en commun et exiger la réalisation par l'État du tronçon Chasseurs-Findrol (A40).

3) L'accès au cœur d'agglomération devra être facilité tout en évitant sa traversée. D'où l'importance des parkings souterrains notamment qui permettent d'arriver « en ville » et de s'y déplacer à pied en toute tranquillité. Les projets de piétonnisation vont dans ce sens.

4) Des axes de circulation devront permettre de mieux se déplacer dans l'agglomération, d'un quartier à un autre. Le péricentrique, la rénovation du Pont Neuf (à Ville-la-Grand), l'avenue Lucie Aubrac sont des aménagements urbains au service des habitants.

5) Il nous faut donc hiérarchiser notre voirie pour créer de vrais axes de déplacement, des poches d'accès au centre-ville, et une fluidité lente.

6) Les modes doux de déplacement doivent être facilités et les aménagements urbains doivent permettre aux différents usagers de partager la chaussée dans le respect du plus vulnérable.

C'est à partir de ces réflexions qu'Annemasse participe à la mise au point du PDU (Plan de Déplacement Urbain), porté par Annemasse-Agglo. Nous avons l'obligation de réussir les projets ambitieux que sont le BHNS, le CEVA et le tram.

Nous devons organiser nos déplacements **pour les dix ans à venir** tout en répondant aux besoins actuels en réalisant des améliorations conformes aux objectifs de demain. Ensemble, nous devons être capables de relever le défi, décisif pour notre avenir.

**A tous et à chacun, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.**

**Christian DUPESSEY,**  
Maire d'Annemasse  
Conseiller Régional

## Les logements Semcoda sortent de terre

Cent vingt-deux logements sortiront de terre entre la rue Coquand et l'avenue Émile Zola d'ici 18 mois.



© D.L. Sabine Pellisson

**C**e chantier de grande ampleur pour le centre-ville va modifier encore davantage tout un quartier en pleine mutation. Au total, cinq immeubles composeront ce sous-secteur de la ZAC Étoile Sud-Ouest.

Au centre de ces immeubles disposés, soit le long de la rue Coquand, soit le long

de l'avenue Émile Zola, sera réalisé un square public d'environ 2 000 m<sup>2</sup>.

L'ensemble a été conçu pour que les séquences de constructions s'intègrent à l'existant rue du Docteur Coquand.

Côté Avenue Émile Zola, la hauteur des bâtiments approchera celle des bureaux en cours de construction afin de mieux

structurer cet axe majeur en direction de la gare. Une mixité a été recherchée dans le programme de logements conformément aux objectifs du programme local de l'habitat. Aussi on trouvera vingt-trois logements sociaux, vingt-six logements en accession sociale à la propriété et soixante-treize logements en accession.

### Une rue de la Menoge rénovée

Après plusieurs semaines de chantier cet été, les travaux de réaménagement de la rue de la Menoge sont arrivés à leur fin. Cette voie, située entre la rue du Vernand et la route de Bonneville, a été entièrement rénovée. Son alignement et une cession de terrain de la copropriété le Bellevue ont permis de constituer une plateforme de neuf mètres de largeur comprenant outre la chaussée, des trottoirs. Si les abords de l'immeuble de la copropriété le Bellevue ont été repris, les parkings de la copropriété demeurent privés et à son usage

La rue de la Menoge depuis la route de Bonneville

exclusif. La reprise des carrefours avec la route de Bonneville et la rue du Vernand donne une vue plus structurée pour ce quartier en plein mutation.

### Hôtel de la Gare

La démolition de l'hôtel de la Gare, annoncée comme prochaine dans le précédent JIM, sera différée de quelques mois en raison de l'utilisation du bâtiment dans le cadre du plan Grand froid. En tout état de cause la démolition du bâtiment est maintenue pour l'année 2011 conformément aux objectifs d'aménagement de l'espace devant la gare d'Annemasse.

## L'hôpital privé Haute-Savoie Nord en construction

Depuis le 21 juin dernier les engins de chantier ont investi les terrains situés à l'angle de l'avenue Pierre Mendès France et du Quai d'Arve au Brouaz pour la construction de l'hôpital privé Haute-Savoie Nord.



**A**près des travaux de terrassement impressionnants sur un peu moins de cinq hectares, les travaux de gros œuvre de ce futur établissement de la Générale de Santé ont débuté. La date d'achèvement prévisionnelle des bâtiments est fixée pour **juillet 2012**.

Cet hôpital de 275 lits regroupera les différentes activités de soins des sites actuels de la Polyclinique de Savoie d'Annemasse et de la Clinique Lamartine

de Thonon qui fermeront leurs portes pour emménager dans les nouveaux locaux. Une maison médicale complètera cet équipement de santé majeur pour la ville et l'agglomération.

L'accès à l'hôpital se fera par l'avenue Pierre Mendès France qui bénéficiera d'une desserte en transports en commun.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
[www.generale-de-sante.fr](http://www.generale-de-sante.fr)

## Le nouveau visage de la rue de la Libération

Démarrés en avril 2010, les travaux de la rue de la Libération sont en voie d'achèvement.



La touche finale sera donnée début novembre avec la plantation des végétaux qui viendront égayer ce nouvel aménagement. Trottoirs en dalle calcaire et en pavés granit, voie de circulation à l'usage des riverains et des livreurs en béton sablé, zone de détente en bois de chêne, tels sont les principaux matériaux qui se sont, petit à petit, dévoilés ces dernières semaines.

Huit mois auront été nécessaires à la réalisation complète de cette voie. Plusieurs types d'interventions se sont succédés au rythme des pelleteuses depuis le début de ce chantier :

— le dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement pour permettre la plantation des végétaux,

— la réalisation d'un bassin de rétention pour minimiser le débit des eaux pluviales dans les réseaux communautaires,

— la réalisation des futurs branchements en eau et en électricité nécessaires au fonctionnement du marché dès son retour sur la place de la Libération,

— la réalisation d'un nouveau réseau d'éclairage public en parfaite cohérence avec le plan lumière mis au point pour la place,

— enfin la pose des revêtements de sols qui donnent une nouvelle identité à cette voie.

Destiné à mettre en valeur les commerces riverains, cet aménagement **facilite les déambulations piétonnes** en pied de façades avec de larges trottoirs agrémentés d'espaces verts et de divers mobiliers urbains (bancs, terrasses à l'usage des brasseries, attache-vélos).

Un contrôle d'accès par bornes pneumatiques interdit la circulation des véhicules de transit.

Seuls sont ainsi autorisés à emprunter cette aire piétonne les riverains et les livreurs.

Les bus de la TP2A n'emprunteront pas cette voie. Ils contourneront la place par les avenues Bastin, Ferry et Pasteur comme ils ont pris l'habitude de le faire depuis le début du chantier.

La livraison de cette voie marque une **étape importante dans le déroulement du chantier**.

Il s'agit de l'achèvement de la première année de travaux correspondant à la moitié de la vie de ce vaste chantier.

Les travaux vont maintenant se cantonner à l'aménagement de la **nouvelle place de la Libération** dont la livraison est toujours prévue pour le **début de l'année 2012**. Le montage des couverts le long de la rue de la Libération et de l'avenue Jules Ferry marquera la fin de cette opération.

## Coup de projecteur sur le plan lumière

Premier bâtiment mis en lumière en 1998 selon les principes du plan lumière, le complexe Martin Luther King arbore un nouvel habit de lumière depuis sa rénovation au printemps.

Le projet, élaboré par les Services techniques municipaux, visait avant tout à réparer des appareils vandalisés ou en fin de vie et à donner une image nocturne contemporaine au complexe. L'aspect environnemental et durable a été le fer de lance du projet et permet d'obtenir une **consommation réduite d'un tiers** et une **maintenance réduite de moitié** par rapport aux anciens équipements.

Comme toutes les mises en lumière de la ville, celle du complexe MLK se coupe automatiquement en milieu de nuit.

Le quartier a également bénéficié cette année, d'une rénovation de l'éclairage public de la place de la Gare, de l'impasse de la Faucille et de la rue Jacques Brel. Pour chacun de ces sites, l'énergie consommée est 50% inférieure et l'éclairement très supérieur aux anciennes installations.



La prochaine réalisation sera cet automne l'éclairage du rond point Saint-André, aménagé au printemps par le service Parcs et jardins.



## Un livre à la mémoire du quartier du Perrier

**Ce livre permettra de revivre, à travers un récit romancé et ludique, les différentes étapes de la construction et de la rénovation du quartier du Perrier.**



**C'**est une approche créative qui a été retenue pour rendre hommage aux habitants du Perrier et les accompagner dans les transformations du quartier et les bouleversements de leur vie quotidienne : démolitions, relogements, travaux entrepris dans le cadre du projet de rénovation urbaine (ANRU)...

Deux classes de lycéens ont travaillé sur ce projet tout au long de l'année scolaire passée, recueillant des témoignages d'habitants du quartier, interviewant des anciens résidents...

Ce travail a permis de **réels échanges intergénérationnels** entre ces jeunes et les habitants.

Les élèves ont été accompagnés par un auteur professionnel, Nabil Louaar, qui a travaillé avec eux sous forme d'ateliers d'écriture. Il poursuit maintenant son travail en rédigeant le récit du livre qui s'inspire de ces interviews, de ces rencontres.

L'ouvrage sera illustré par **des photos d'archives, des vues du quartier et des portraits d'habitants.**

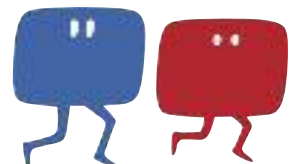
L'approche photographique sera ensuite approfondie en 2011 par une exposition photo itinérante des clichés de Virginie Bajulaz et Danielle René. Ces deux photographes, bénévoles de la MJC Sud, sont allées à la rencontre des habitants du quartier pour montrer la diversité culturelle

et la beauté des visages anonymes.

Une maison d'édition lyonnaise s'est montrée sensible à ce projet. Elle devrait permettre de rendre toute l'émotion qui a traversé les échanges, les contacts et les portraits. La sortie du livre, qui sera offert aux personnes ayant participé au projet, ainsi qu'aux habitants relogés, est prévue début 2011. Ce travail sur la mémoire du quartier sera poursuivi par diverses autres actions et d'autres temps forts qui se dérouleront sur toute la durée du projet de rénovation urbaine.

**POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 57 75**  
**Service politique de la Ville**

## La télévision numérique, mode d'emploi



**Depuis le 27 juillet 2010, les foyers annemassiens ont la possibilité de recevoir la télévision numérique terrestre grâce à la couverture anticipée de la TNT de notre territoire.**

**L**e passage s'opère progressivement et l'extinction de l'analogique se réalisera à l'été 2011. A cette date, chaque foyer devra être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision. Pendant cette phase transitoire, le nouveau dispositif numérique utilise les mêmes canaux que ceux utilisés par la diffusion analogique et durant cette période de concomitance analogique et numérique, certaines perturbations sont possibles (brouillage, rupture partielle de diffusion, qualité image, couleur, etc.).

Il existe différents modes de réception de la télévision numérique : avec une antenne râteau ou une antenne intérieure, une parabole, une box ADSL, le câble ou encore la fibre optique. Le choix est large.

Dans la plupart des cas, l'équipement est prêt pour la TNT. Cependant, il peut être nécessaire de le modifier ou de changer l'orientation des antennes. Les antennistes sont à même de conseiller les usagers.

Concernant, l'équipement de réception, de nombreux téléviseurs récents et tous les téléviseurs vendus après mars 2008

contiennent un adaptateur TNT intégré. Ils sont donc automatiquement adaptés à la réception TNT hertzienne gratuite.

Pour les autres, il suffit de brancher un adaptateur TNT sur la prise péritel de son téléviseur.

Ces adaptateurs s'achètent chez n'importe quel distributeur.

**POUR EN SAVOIR PLUS : 0970 818 818**

**[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)**

**Du lundi au samedi : de 8h à 21h**

*(prix d'un appel local)*

## La Ville augmente ses capacités d'accueil en crèche collective

Depuis le 18 octobre 2010, les Annemassiens disposent de 20 places supplémentaires pour accueillir leurs enfants âgés de 3 mois à 3 ans.



La société privée « **La Maison Bleue** » a en effet ouvert une crèche permettant d'accueillir 40 enfants, au 16 rue de l'Industrie. La Ville a acheté 20 places dans cette structure, pour améliorer la réponse apportée aux nombreux parents qui recherchent un accueil pour leur enfant. Comme pour les autres modes de garde gérés par la Ville, les parents doivent s'inscrire au Relais Petite Enfance (04 50 84 23 10) et en fonction de leurs souhaits et des disponibilités, leur enfant pourra être accueilli

dans cette structure ou dans une des quatre autres crèches de la Ville.

La participation financière calculée selon les ressources des parents est identique dans la crèche privée et dans les crèches municipales. Un travail régulier est conduit entre les services de la petite enfance et la société Maison Bleue pour construire des projets pédagogiques sur des valeurs communes.

**POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 84 23 10**  
**Relais petite enfance**

## Des habitants se prennent en main avec la Tortue et Arc en ciel



Le travail de partenariat réalisé entre les deux MJC (Centre et Sud) et le Service social municipal a permis la rencontre de deux groupes d'adultes et la réalisation de projets dont un voyage en Turquie au printemps dernier. Arc en Ciel (responsable Christina Ali Ahmad, MJC Sud) permet à travers ses actions, d'échanger des savoir-faire, de développer la création manuelle, d'organiser des lotos, des rencontres etc.

La Tortue (responsable Bernadette Meury, Service social municipal) est ouverte aux

personnes désireuses de se retrouver pour échanger, créer des liens par le biais d'ateliers divers, de sorties, du jardinage...

En 2009, quelques personnes communes à ces deux groupes se sont retrouvées autour d'un projet original : partir ensemble en voyage. La prise en charge du voyage (une semaine en Turquie) a pu être réalisée grâce à des repas, quelques lotos.

Ainsi une dizaine de personnes se sont envolées vers des cieux inconnus mais fort appréciés. Une aventure extraordinaire pour tous.

### NOUVEAU : une bibliothèque consacrée aux sports

Depuis le forum des sports (11 septembre 2010) à la Maison des sports, la salle de lecture de la bibliothèque sportive est ouverte. 150 documents sont actuellement disponibles sur les thèmes de l'entraînement physique, l'alimentation du sportif, les formations aux métiers du sport ainsi que de nombreuses revues techniques. La collection s'élargira dans les prochaines semaines à des documents sur les sports représentés à l'OMS (arts martiaux, danse, athlétisme, volley-ball, basket-ball etc...). **Accessible aux usagers de la Maison des Sports.**

### Prix du fleurissement

La remise des prix du concours de fleurissement des particuliers aura lieu le vendredi 10 décembre 2010 à 18h30 au complexe Martin Luther King. Cette soirée permettra de récompenser les efforts entrepris par les Annemassiens pour le fleurissement, contribuant ainsi à rendre la ville accueillante.

### Lauréats du Prix de la Ville

Le 15 septembre dernier, un jury composé de représentants de la Ville, des médias et des acteurs de la solidarité et du développement durable a attribué deux prix de 1 500 € visant à récompenser **des projets dits exemplaires, en termes de développement durable** dans leurs aspects économiques, environnementaux et sociaux.

Un premier prix a été décerné à la MJC Centre pour son projet de Bilan carbone, et un second prix à l'association Nous Aussi, située à Vétraz-Monthoux, pour son projet qui a consisté à organiser la participation des résidents du foyer annemassien à la construction d'un dispensaire au Togo.

### Punaises de lit, retour d'un parasite gênant

Suite à la recrudescence des signalements concernant l'infestation de logements par des punaises de lits, la Ville vous informe qu'il est de la responsabilité de l'occupant du logement de faire procéder par une entreprise spécialisée à **une désinsectisation jusqu'à éradication de ces parasites**. Dans le cas d'un immeuble collectif (HLM ou copropriété), il appartient au gestionnaire du bâtiment de mettre au plus vite en œuvre une désinsectisation collective et simultanée. La Ville pourra, si l'infestation prend des proportions importantes (plusieurs bâtiments contigus touchés) et en cas de réticence des occupants, assurer la coordination de l'opération.

## Gestion des cimetières communaux

La ville recherche les ayants droit des concessions échues et celles à l'abandon dans les trois cimetières d'Annemasse. Les avis de fin de concession, invitant les titulaires à se faire connaître auprès des services de l'Hôtel de Ville, sont donc disposés sur les emplacements dont le renouvellement n'a pas été demandé par les ayants droit, directs ou indirects.

Cette démarche n'est absolument pas un avis d'expropriation, les personnes concernées disposant de deux années à compter de la date d'échéance d'une concession pour en demander le renouvellement. Cette intervention s'inscrit dans l'ensemble des opérations de gestion des 5000 emplacements des trois cimetières communaux, et forme un préalable aux procédures de reprise des concessions échues non renouvelées et abandonnées. En cas de doute ou de difficultés, les gardiens des cimetières et les agents du service Vie Publique-Réglémentation de la commune se tiennent à la disposition du public.

## Extraits d'actes de naissances par internet

Les usagers nés à Annemasse ont la possibilité de demander des extraits ou des copies d'actes d'état-civil par internet. Dans ce cadre, ils peuvent compléter leurs demandes sur le site de la Ville ou les formuler par courriel. Dès lors qu'il y sera fait mention de la filiation du demandeur, en application de l'Instruction générale d'état-civil et afin de lutter contre les tentatives d'usurpation d'identité, le demandeur devra se présenter **personnellement** en mairie, muni d'une pièce d'identité, pour retirer l'acte. Pour les mêmes raisons, si l'utilisateur habite à l'extérieur de la commune, le document sera adressé par courrier à sa Mairie de résidence où il pourra le récupérer.

## Pour voter en 2011, il faut s'inscrire en 2010

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour voter en 2011 à l'occasion des élections cantonales en mars, vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Il suffit de vous présenter en mairie **muni(e) des documents suivants :**

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport)
- un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (quittance de loyer, facture edf...)

**Mairie d'Annemasse : 04 50 95 07 00**

## Le Plan local d'urbanisme évolue

**Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2010, la Ville vient de lancer deux nouvelles révisions simplifiées de son Plan local d'urbanisme.**

Ces dernières se substituent à la révision simplifiée qui a été engagée le 19 novembre 2009. Ainsi, ces deux procédures présentent un projet urbain dont l'ambition est de terminer la construction de la frange urbaine au nord du Brouaz mais aussi et surtout de présenter les premiers contours de l'espace vert le plus important de la ville. Cette démarche représente une première étape dans l'aménagement de cet « espace nature » qui pourra représenter, à terme, une superficie de plus de 10 hectares.

### Une révision simplifiée pour la création d'un « espace nature »

Avec cette première révision simplifiée, la Ville d'Annemasse souhaite développer ses espaces verts en créant un « espace nature » multifonctionnel de grande importance. A terme, cet espace nature permettra d'englober le service des espaces verts de la Ville, la pisciculture, ainsi que d'autres équipements à créer, le tout autour d'un thème qui pourrait être « l' Eau ». Avec cette révision du PLU, plus de 4 hectares de terrains seront réservés à la création de cet espace dont le lien avec l'Arve devra être retrouvé.

Cette décision marque une première étape dans la création d'un espace de respiration destiné aux habitants de la ville comme à ceux de l'agglomération. Depuis 2008 déjà, avec l'approbation du Plan local d'urbanisme et de son Projet d'aménagement et de développement durable, l'idée de création d'un espace d'une telle importance a été votée et ce notamment pour répondre à la volonté des Annemassiens suite à une enquête réalisée dans le cadre de la concertation du P.L.U.

Au-delà de l'aspect ludique ou de loisirs de ce projet, cet « espace nature » permettra de maintenir un corridor biologique assuré jusque-là par les terres maraîchères actuellement en place.

Enfin, ce projet présente incontestablement un caractère d'intérêt général tant pour la commune que l'agglomération, qui cherchent à développer des espaces de respiration pour améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants.



### Une révision simplifiée pour terminer l'urbanisation de la partie nord du Brouaz

Concernant la seconde révision simplifiée, cette dernière doit permettre la création d'une continuité urbaine et donc l'extension de la zone constructible sur la frange nord du Brouaz.

### Trois fonctions principales caractériseront la zone du Brouaz :

- une couronne bâtie au nord/nord-est,
- un « espace nature » au cœur du Brouaz,
- un hôpital privé à rayonnement intercommunal au sud.

Cette volonté s'inscrit dans une logique de développement de la zone du Brouaz qui fait l'objet d'une urbanisation récente.

Ainsi, le développement urbain du secteur devra permettre d'assurer une continuité architecturale et urbaine avec les constructions récentes de la ville mais aussi avec les communes voisines. A cet effet, il est essentiel de déclasser une partie des zones AU (à urbaniser) pour la classer en zones UC (zone de densité moyenne).

Ce classement permettra d'obtenir une urbanisation homogène en bordure du futur « espace nature » et de souligner l'achèvement de l'aménagement de cette zone. Enfin, la future urbanisation n'aura pas pour conséquence de remettre en cause l'équilibre urbain de ce secteur car elle ne concernera qu'un peu plus de 7% de la surface totale.

Ces deux procédures feront l'objet d'enquêtes publiques d'ici la fin de l'année.

**POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 66  
Atelier d'urbanisme de la Ville**

## Réduire le salage des routes : une nécessité et un engagement

La Ville d'Annemasse a été à l'initiative du premier séminaire sur la réduction du salage des routes, l'un des engagements de son Programme Agenda 21. Réunissant près de 180 participants et 70 collectivités, cette manifestation a confirmé la pertinence de cet engagement et l'intérêt d'une démarche concertée.



**A** lors que le déneigement des routes est une pratique ancestrale, le salage est relativement récent : ce n'est qu'à partir des jeux olympiques de Grenoble, en 1968, que cet usage s'est développé. Il s'est rapidement accru pour atteindre en 2010 plus de 2 millions de tonnes épanchées sur l'ensemble du territoire national. **Ces tonnes de sel se retrouvent dans les eaux de surface (rivières, lacs...) ou les nappes phréatiques.** Une partie est stockée dans les sols et les végétaux et certaines espèces en pâtissent. Selon la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman), la salinité du lac Léman a été multipliée par 3 en une quarantaine d'années, restant encore sans danger immédiat pour la faune et la flore locale mais nécessitant néanmoins une vigilance. Autre témoignage, la société des eaux d'Evian, inquiète des conséquences sur la composition de sa ressource, accompagne les communes de sa zone de captage dans un ambitieux programme de limitation du salage.

Les retours d'expériences d'Annemasse, de Megève et de la Communauté de Communes Faucigny-Glières ont illustré différentes façons d'aborder la réduction du salage et vont permettre à chacun de s'inspirer des outils et des bonnes idées développées par ses voisins.



Un engagement important a été pris par ces collectivités ainsi que les villes d'Annecy, de Thonon-les-Bains et l'association des Maires de Haute-Savoie, formalisant une prise de conscience collective et la nécessité d'agir pour mettre en œuvre des mesures de réduction des épandages de sel, partager stratégies et retours d'expérience et sensibiliser les habitants et usagers des territoires. L'objectif reste d'offrir des conditions de circulation aussi bonnes que possible sur les axes essentiels à la vie économique et sociale de nos villes, y compris les espaces piétons, donc de maintenir des moyens de déneigement importants (pour Annemasse, jusqu'à 40 agents peuvent être mobilisés dès 4 h du matin en cas de fortes précipitations), mais d'accepter que certaines rues restent blanches un peu plus longtemps que les autres car elles seront « raclées » mais ne subiront pas de salage.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
<http://www.mairie-annemasse.fr/article/archive/852/>

### Automobiliste ou piéton : je m'équipe et j'adapte mon comportement

Je vis en Haute-Savoie, un département de montagne.

La neige, richesse touristique et économique, perturbe parfois ma vie quotidienne. Quelques hivers sans neige m'ont fait oublier qu'il est normal de circuler quelques jours par an, en voiture ou à pied, sur du blanc. Citoyen, je participe à l'effort collectif, en faisant preuve de bon sens :

- **J'anticipe mes déplacements** en tenant compte de temps de trajet rallongés,
- **Je modère ma vitesse** et j'anticipe les manœuvres,
- **J'identifie et je privilégie** les itinéraires dégagés prioritairement,
- **J'équipe mon véhicule** de pneus « hiver »,
- **Je m'équipe de vêtements** et de chaussures adaptés pour me déplacer à pied,
- **Je déneige le trottoir** devant mon domicile.



D'après la présentation de M. Jean LIVET

## Une nouvelle ONG à la Cité de la Solidarité Internationale

Depuis cet été, une nouvelle ONG a élu domicile à la Cité de la Solidarité Internationale. Il s'agit de l'association Henry Dunant France Amérique Latine qui œuvre pour la promotion des droits de l'Homme et des droits humains.

Elle organise notamment des programmes de formations sur ce sujet.



Plus d'infos : [www.cite-solidarite.fr](http://www.cite-solidarite.fr)

## Du nouveau sur le réseau TAC

A partir du 12 décembre 2010, les lignes TAC du dimanche deviendront DA et DB.

Les lignes Proxi'TAC et Handi'TAC continuent à circuler le week-end.

Les horaires de toutes les lignes vont évoluer. Vous retrouverez tous ces changements dans le guide bus 2011 disponible dès décembre à la boutique TAC et dans les points de vente habituels.



Plus d'infos sur le réseau TAC et ses nouveautés : [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr) ou 0800 1000 74

## Succès des premières Rencontres de l'Agglo

Samedi 2 octobre dernier, Annemasse Agglo organisait au complexe Martin Luther King les premières Rencontres de l'Agglo, sur le thème de la cohésion sociale et des solidarités.



Plus de 200 personnes ont assisté à l'événement. Les visiteurs ont pu découvrir l'action de l'Agglo en matière de solidarités locales, réalisée en étroite collaboration avec les communes, les associations et collectifs du territoire.

L'événement était organisé sur le principe d'un forum. Les 36 stands des partenaires étaient répartis selon quatre thématiques : accès aux droits, citoyenneté, médiation ; accompagnement tout au long de la vie (santé, diversité, mixité, éducation) ; emploi, insertion ; précarité, hébergement. Les représentants des structures et bénévoles ont répondu aux interrogations du public et des élus.

Ils ont également présenté les actions qui contribuent, dans leur domaine respectif, à améliorer la vie des habitants de l'Agglo. Au cours de la matinée, trois conférences animées par des professionnels étaient proposées :

— « la réduction des risques des usages de drogue », par Monsieur Gicquel, Directeur de l'APRETO ;

— « l'accompagnement social du public en situation de prostitution ou en risque de prostitution » par Madame Deschamps et Madame Dupré La Tour de l'APPART ;

— « enjeux et moyens du maintien à domicile pour les personnes âgées » animée par le Docteur Kressmann, Président de l'association REGAR.

Un compte-rendu filmé de ces trois conférences sera bientôt disponible sur le site internet d'Annemasse Agglo.

A noter qu'un film sur la thématique des solidarités à l'échelle des 12 communes réalisé pour l'occasion et projeté au public, est visible en Une du site internet d'Annemasse Agglomération : [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)

Avec votre prochain numéro du JIM, découvrez le supplément « Côté Agglo » (nouveau magazine d'Annemasse Agglo)

Annemasse Agglo  
ANNEMASSE VILLAINES ACCOUMBERT

### Objectif : moins de déchets avec les composteurs

Dans une démarche de développement durable et de gestion des déchets, Annemasse Agglo avait lancé en novembre 2009 sa première opération de mise à disposition de composteurs, pour les habitants de son territoire.

Devant la demande croissante de composteurs, Annemasse Agglo a réapprovisionné ses stocks.

### Comment se procurer un composteur ?

La mise à disposition de « composteurs Annemasse Agglo » s'adresse aux habitants du territoire possédant un jardin.

#### Deux modèles disponibles :

• « Robusto 360 litres » = 20 € TTC

• « Robusto 500 litres » = 25 € TTC

Possibilité d'effectuer votre commande au 04 50 87 83 00 ou télécharger le formulaire : [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr),

sur le site web dans la rubrique « gestion des déchets ».



Le Service Propreté d'Annemasse Agglo vous fixera un rendez-vous et vous livrera à domicile.

Service  
propreté Annemasse  
Agglo

04 50 38 04 62



**Anne Libersa**

maire-adjointe en charge des Solidarités, retrace l'histoire et esquisse les enjeux du jumelage.

## 40 ans de jumelage Annemasse-Gaggenau

## Une amitié franco-allemande tissée de nos mémoires

### Comment est né le jumelage ? Dans quel mouvement s'inscrit-il ?

Le jumelage franco-allemand est né ici à Annemasse, comme dans la plupart des villes en France, sous l'impulsion du couple Charles De Gaulle- Konrad Adenauer : à partir des années 60, il devenait important, voir vital pour construire l'Europe, que la réconciliation se mette en marche après le traumatisme des dernières guerres mondiales, notamment la dernière.

Ça n'allait pas de soi, évidemment, et ça a pris du temps, ici comme ailleurs ...

Toute petite, je me souviens des coups de fil anonymes le soir chez moi pour insulter et menacer mon père, fondateur du jumelage dans une petite ville de la Marne, pays traumatisé par les guerres avec nos voisins, et lieu de réseaux de résistance importants. Il fallait beaucoup expliquer et être absolument convaincu pour donner corps à une future amitié franco-allemande...

### Pourquoi avoir choisi ces deux villes allemande et polonaise ?

Le mouvement historique se conjugue toujours avec des histoires d'amitié réelles. C'est sur une proposition du Baron Von Richter, Consul d'Allemagne à Annecy, que la Ville d'Annemasse s'est liée avec Gaggenau.

Les Villes d'Annemasse et de Gaggenau ont officialisé le jumelage en octobre 1970. C'est le maire d'Annemasse Henri Jeantet qui a signé l'acte officiel à Gaggenau. Depuis, le flambeau s'est transmis au fil des municipalités.

### Que représente le jumelage pour la ville aujourd'hui ?

#### Comment se vit-il au quotidien ?

Le jumelage avec Gaggenau rassemble une mosaïque d'initiatives associatives et éducatives, dans un cadre de soutien des deux communes. Des associations sportives ou musicales, comme l'OVVA, des institutions comme les pompiers, ont développé des liens réguliers et solides pendant ces quarante années.

Les collèges et lycées jouent aussi un grand rôle, surtout le collège Michel Servet et le lycée des Glières, et c'est par les échanges que les professeurs organisent, que beaucoup de jeunes annemassiens ont l'occasion de connaître leurs homologues allemands.

### Quels sont les enjeux pour demain ?

L'amitié franco-allemande va de soi désormais, et je dirais que le but premier du jumelage il y a 40 ans, qui était de la créer, est complètement atteint. Demandez à un jeune de 15 ans, il ne comprendra même pas pourquoi vous lui posez la question !

La problématique est plutôt : comment faire vivre et donner de l'intensité à une amitié qui va de soi et n'est plus un challenge !

Personnellement, je vois encore beaucoup de "missions" possibles et utiles à ce jumelage. D'abord, ne pas oublier l'histoire de nos deux pays, et savoir d'où on vient : c'est le sens des commémorations, y compris des cérémonies devant des lieux chargés d'histoire comme la place du Souvenir (emplacement du camp de concentration Bad Rotenfels) de Gaggenau, ou notre monument aux morts. Ensuite, nous avons beau faire partie de l'Europe et n'être éloignés que d'à peine 500 km, les différences culturelles entre nos deux villes sont beaucoup plus importantes qu'on pourrait le croire.

Il suffit de voir les jeunes lors des échanges, ce sont des temps de découvertes mutuelles intéressants et très appréciés.

### Les relations internationales de la Ville se limitent-elles au jumelage ?

Le jumelage avec Gaggenau est notre relation vers l'International la plus ancienne, et sans conteste la plus ancrée dans la vie de nos citoyens.

Mais nous avons aussi d'autres Pactes d'Amitié, avec Sieradz en Pologne, et avec Boisbriand au Québec : nous en fêtons l'an prochain les dixièmes anniversaires.

Toutes ces relations concernent de près, et mobilisent ici et là, des citoyens de notre ville. Mais la Ville a souhaité aussi donner une autre dimension à ses relations internationales en s'engageant dans une coopération décentralisée avec Orodara au Burkina Faso. Une démarche solidaire que l'on pourrait envisager de partager à l'avenir avec Gaggenau ?



# Jumelage Annemasse-Gaggenau

**Des festivités les  
17, 18 et 19 décembre**

Annemasse recevra en décembre prochain une délégation de Gaggenau et invite tous les Annemassiens à se joindre aux festivités qui auront lieu pendant Bonjour l'hiver.

**Samedi 18 décembre**

**9h30-10h**

**• Place Deffaugt**

Pose d'une gerbe au Monument aux morts, place Deffaugt.

**10h45-12h**

**• Cérémonie Place du Jumelage**

Pose d'une **nouvelle plaque** « Place du Jumelage Annemasse Gaggenau » et plantation symbolique d'un arbre.

**20h30**

**• Complexe Martin Luther King**

Le Comité des Œuvres Sociales de la Ville vous propose un **repas savoyard** avec **soirée dansante** (Tarif 20 € sur réservation : nombre de places limité).

**Bal gratuit dès 22h30** (animation musicale par l'Orchestre Kilnouffo).

**Soirée ouverte à tous les Annemassiens.** Billetterie auprès du COS. Contact : 04 50 84 02 76 Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 14h à 17h

**Du 13 au 24 décembre 2010  
Exposition : « La naissance du Jumelage »** (Service des Archives) dans le hall de l'Hôtel de Ville

**Entrée libre**

Horaires d'ouverture de la mairie

**En savoir plus  
[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)**

Programme sous réserve de modifications

## De nombreux échanges associatifs

**Ce jumelage se traduit par des échanges réguliers directement entre les deux communes ou entre certaines structures des deux villes, dans les domaines sportif et culturel, ainsi que par des échanges scolaires, en particulier entre le Goethe-Gymnasium Gaggenau et le lycée des Glières à Annemasse.**



Parmi les associations et structures ayant ou ayant eu des liens avec Gaggenau : l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), FNDIRP (Fédération Nationale Déportés Internés Résistants Patriotes), les Sapeurs Pompiers, Amicale de la Police Nationale, la Croix-Rouge, l'Union Sportive d'Annemasse (football), La Cible du Salève, Annemasse Natation, CSO Ski, Tennis Club du Salève, les Cyclotouristes, le Handball, le Clup Alpin Français, le Judo club, La Boule Annemassienne, le club aéronautique, le Comité des Fêtes, la MJC Centre, la Lustig Music, l'OVVA, les Cadets Annemassiens, le club philatéliste, le Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Annemasse, l'association des commerçants, l'entreprise Terrailon, le collège de Gaillard, le collège Michel Servet, le lycée des Glières...



# Jumelage Annemasse-Gaggenau

Les 9 et 10 octobre derniers, une délégation annemassienne d'une trentaine de personnes, composée de représentants du Conseil Municipal, d'associations sportives et culturelles était conviée à un week-end de festivités à Gaggenau.

Visite de la Ville de Gaggenau

Concert d'Anniversaire de la Stadtkapelle de Gaggenau et de l'OVVA d'Annemasse à la salle Jahnhalle

Dépôt d'une gerbe en commémoration de l'holocauste sur la place du Souvenir de Gaggenau

Signature Livre d'Or par Messieurs Dupessey et Florus

Messieurs les Maires avec Mme Canon et M Ruffié décorés de la Médaille du Jumelage de la Ville de Gaggenau. Messieurs Doucet et Gay n'ayant pu faire le déplacement, ils seront décorés à Annemasse, au mois de décembre.

La Murg

## Gaggenau, notre sœur jumelle

**Commune de 30 000 habitants, Gaggenau est située à 8 kilomètres de Baden-Baden, dans le Bade-Wurtemberg, à la transition entre la vallée du Rhin et la Forêt Noire.**

**P**etit village jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est avec le début de l'industrialisation que Gaggenau connaîtra une montée de sa puissance économique. En 1873, l'industriel Michael Flürscheims y créa les Gaggenauer Eisenwerke (forges de Gaggenau).

En 1922, les Eisenwerke sont rachetées par l'entreprise Daimler AG (le plus ancien constructeur automobile d'Allemagne et le berceau du tout-terrain Unimog, de notoriété mondiale, qui pendant plus d'un demi siècle a été fabriqué à Gaggenau et auquel est consacré un musée).

Gaggenau a remporté les suffrages de nombreuses autres entreprises de renom, pour ne citer que les Ets. Dambach-Werke, les entreprises de construction Groetz und Lang, König Metall, Kohlbecker Architekten & Ingenieure ou encore Protektorwerk.

Gaggenau est forte de longues années de tradition industrielle et reste imprégnée par les métiers de la production : près de 70% des salariés travaillent dans ce domaine.

L'implantation d'établissements émergents en haute technologie témoignent que le centre et les environs de Gaggenau sont propices à la création et à l'innovation, ce qui a également suscité les faveurs des entreprises tertiaires en pleine réussite.



La politique urbaine s'attèle à renforcer la vocation de Gaggenau qui se veut une ville commerciale attrayante. Elle s'en donne les moyens par un panel d'actions favorisant la rénovation du centre-ville, la promotion des commerces de détail et la construction active de logements. Gaggenau ne se contente donc pas d'être un site économique vital, elle est aussi plébiscitée pour l'habitat.

### Au coeur des forêts

Riche de nombreux atouts, Gaggenau se situe dans un **écrin paysager magnifique**. C'est l'endroit idéal pour se mettre au vert, savourer la quiétude des forêts, se ressourcer dans les plus vastes bains naturels du sud de l'Allemagne, à Waldseebad, ou visiter les thermes d'eau minérale « Rotherma », dont la réputation a percé les frontières de la Bade. Dès 1839, lors de sa quête de houille, Markgraf Wilhelm a découvert une source chaude, qui a conféré à Bad Rotenfels son statut de station thermale.

A Gaggenau, les événements de grande envergure se suivent et ne se ressemblent pas. Les deux marchés, celui du printemps et celui de l'automne relèvent de la tradition. Le marché du mois de mai et le salon d'automne rassemblent généralement plus de 100 vendeurs, qui pendant trois jours dressent leurs étals à Gaggenau.

Dans l'intervalle, les campagnes « le Printemps de Gaggenau » et « l'Avent à Gaggenau » attirent les foules. C'est le marché de l'artisanat d'art qui ouvre la ronde des manifestations. A partir de ce moment là, les rues regorgent de cette ambiance si particulière à Noël. L'Hôtel de Ville abrite d'innombrables artistes et artisans d'art. La visite de St-Nicolas, un programme culturel offert par les associations sur la place du marché, viennent ajouter à l'émerveillement de l'Avent à Gaggenau. La bonne humeur est aussi au rendez vous tous les deux ans avec la fête au village de Michelbach. Elle allie la tradition, l'artisanat, l'art et une palette gourmande et variée et laisse au visiteur un souvenir inoubliable.



Le patrimoine important de cette région fait aussi la fierté de ses habitants.

### Musée Unimog

Le château des Margraves Bad Rotenfels, qui depuis 1995 a retrouvé son appareil, abrite aujourd'hui **l'Académie régionale des beaux-arts et du théâtre amateur**.

Extrêmement soignés, les bains Rotenfels Kurpark avec leur parcours de gymnastique, leur bassin de marche Kneipp avec Armbad (bain chaud pour les mains) leur minigolf, leur jardin, leur brasserie et leur chemin de marche « Rotherma » sont le point de départ de diverses randonnées. Pôle d'attraction indéniable de la région, le musée Unimog place sous les feux de la rampe **un véhicule quasi légendaire et unique à l'échelle mondiale**. Il y a plus de 50 ans que dans la ville, on pratique le jeu de mots « Gaggenau est Unimog, Unimog est Gaggenau ». Depuis 2002, le tout-terrain du consortium à l'étoile est fabriqué à Wörth.



**Région :** Bade Wurtemberg  
Nombre d'habitants : 30 000

#### Quartiers

La commune de Gaggenau comporte 9 quartiers.

*Bad Rotenfels, Michelbach, Moosbronn et Freiolsheim, Selbach, Oberweier, Sulzbach, Hörden et Ottenau.*

[www.gaggenau.de](http://www.gaggenau.de)

# Jumelage Annemasse-Gaggenau



## Retour sur 40 ans de relations fraternelles

**28-29 avril 1984**

Le Dr Dahringer, ancien maire de Gaggenau, est nommé Citoyen d'honneur de la Ville d'Annemasse par Robert Borrel, maire d'Annemasse.



**9-11 octobre 1970 :**

Gaggenau reçoit Annemasse afin d'officialiser le jumelage de la Ville d'Annemasse avec la Ville de Gaggenau, par la signature du 1<sup>er</sup> acte officiel par les maires respectifs, M. Henri Jeantet et M. Helmut Dahringer.

**23-25 octobre 1970**

2<sup>e</sup> acte officiel : Annemasse reçoit à son tour Gaggenau pour la signature de la Charte du Jumelage.

**19-26 mai 1973**

Semaine culturelle de Gaggenau à Annemasse (récital de musique jazz, expositions, films et diapos sur Gaggenau et la Forêt Noire, chorale et orchestres scolaires... étaient au programme).

**18-26 mai 1974**

Semaine annemassienne à Gaggenau avec expositions de produits locaux, manifestations sportives, soirée savoyarde...

**20-21 mai 1978**

Inauguration de la « Place du Jumelage » au Perrier.

**24-26 octobre 1980**

10<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage. Trois marcheurs en provenance de Gaggenau ont parcouru Gaggenau/Annemasse (soit 460 km).

**16 mai 1981**

Inauguration de la Place d'Annemasse à Gaggenau



**22 janvier 1988**

Présentation à Gaggenau d'un dossier d'aide en faveur de Rutaré au Rwanda (avec la présence de l'Ambassadeur du Rwanda, M. Juvenal Renzaho).

**6-7 octobre 1990**

Annemasse accueille Gaggenau pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage.

**16-18 septembre 1994**

Délégation officielle conduite par Robert Borrel à Gaggenau à l'occasion de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire des victimes du nazisme et des victimes civiles suite au bombardement de Gaggenau.

**Octobre 1995**

25<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage. Robert Borrel est nommé citoyen d'honneur de la Ville de Gaggenau.

**17-24 Juillet 1999**

Première semaine internationale de la Jeunesse à Gaggenau sur le thème de la culture.

**1-2 juillet 2000**

Premières Olympiades Jeunes à Gaggenau.

**Août 2000**

Deuxième semaine internationale de la Jeunesse sur le thème du sport.

**14-15 octobre 2000**

30<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage. La Ville de Gaggenau signe un acte de jumelage avec Sieradz le 15 octobre 2000.

La Ville d'Annemasse quant à elle signe avec Sieradz un pacte d'amitié et figure dans la Charte en qualité de Parrain.



**Octobre 2001**

Visite d'une importante délégation de Gaggenau à Annemasse dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage. Une stèle de grès, en provenance de Gaggenau, a été à cette occasion scellée et inaugurée Place de l'Hôtel de Ville (cf photo page 11).

**Septembre 2002**

900<sup>e</sup> anniversaire du village de Michelbach. Deux artisans français représentent l'artisanat local.

**10 septembre 2005**

Cérémonie officielle de remise du titre de « Citoyen d'Honneur de la Ville d'Annemasse » à MM. Bottcher et Weiler, anciens conseillers municipaux de Gaggenau, en remerciement de leur engagement et leur dévouement à la cause du jumelage, depuis ses débuts il y a 30 ans.

**5-8 juillet 2007**

Annemasse a accueilli les premières Rencontres Européennes. Une centaine de jeunes français, allemands et polonais (âgés de 14 à 16 ans), accompagnés de leurs délégations respectives, a ainsi pu vivre concrètement l'Europe dans le cadre d'échanges culturels, sportifs et citoyens.

**18 au 25 juillet 2009**

Semaine Internationale des 24 jeunes à Annemasse.

**Tous les ans :** alternativement entre les trois villes partenaires (Annemasse, Gaggenau et Sieradz), Semaine Interculturelle des 24 jeunes.

**Tous les 3 ans :** Olympiades sportives de la Jeunesse.



## Ciné Actuel : le cinéma qui favorise les échanges

Créé en 1975 au sein de la MJC Centre d'Annemasse, le Ciné Actuel propose, tout au long de l'année, une programmation de films art et essai ouverte à tous les publics.



**S**eule salle d'art et essai de l'agglomération d'Annemasse, Ciné Actuel propose chaque semaine un programme différent issu de la production nationale et internationale récente.

Les films sont programmés en version originale sous-titrée et proposés une fois par jour en alternance, du mercredi au mardi (relâche le lundi). Le choix des films se fait en lien avec une commission cinéma, composée d'une trentaine de bénévoles. Cette commission, qui se réunit une fois par mois, cherche à répondre aux attentes du public, mais elle souhaite aussi faire découvrir aux spectateurs des films novateurs, parfois moins médiatisés.

La programmation courante est régulièrement accompagnée d'analyses de films,

de débats, de rencontres qui se déroulent souvent en partenariat avec des associations locales. Parmi les événements de la saison, deux temps forts sont proposés chaque année : « Festimôm », où les films jeune public côtoient les spectacles et ateliers présentés à la M.J.C Centre, et « Le concours de courts-métrages amateurs » qui permet aux cinéastes en herbe de confronter leurs créations. En dehors des projections publiques, le Ciné Actuel fait un travail important d'accueil des groupes scolaires, d'une part autour de certains films de la programmation courante, et d'autre part dans le cadre des trois dispositifs nationaux d'éducation à l'image : « École et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma ».

Avec le soutien d'Annemasse Agglo et de la Ville d'Annemasse, le Ciné Actuel continuera, dans les années à venir, de proposer une programmation toujours aussi diversifiée tout en restant à la pointe de la technique, notamment avec le passage à la projection numérique.

Le programme est édité chaque mois et présente les films, les horaires et les animations (disponible à la MJC Centre et dans les lieux publics).

**EN SAVOIR PLUS :** Séances sur [www.mjc-annemasse.org](http://www.mjc-annemasse.org) ou [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr).

Entrée 6 € (tarif réduit 5 €).

**Le mercredi, tarif réduit pour tous les spectateurs !**



## Clin d'œil au cinéma forain avec « Moulinoscope »

Nouvel opus en hommage au cinéma forain, « Moulinoscope » embarque le public de Château Rouge pour un voyage immobile au charme étrange et onirique du 29 novembre au 3 décembre 2010.

**A**près Moulin cabot et Gramoulinophone, Moulinoscope est le troisième volet d'une trilogie d'entresorts forains.

C'est une ode marginale et décalée aux premières expérimentations populaires du 7<sup>e</sup> art, présentées dans les baraques de foire au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une époque extraordinaire pendant laquelle des physiciens-démonstrateurs exhibaient et dévoilaient

toutes les applications modernes de la science, notamment celles qui autorisent des effets magiques comme le magnétisme, l'électricité et l'optique.

Moulinoscope s'appuie sur cette tradition foraine et ses textures d'antan, tout en les confrontant à une vision esthétique contemporaine.

Ce troisième volet est un hommage aux premiers trucages dans une dimension

électro foraine, développée autant par l'image que par le son, qui l'inscrit dans une projection résolument rétro moderne. Il s'agira, pour cette création, d'articuler un parcours autour de multiples modes d'animation et de projection sur plusieurs supports.

**EN SAVOIR PLUS :** 04 50 43 24 24 [www.chateau-rouge.net](http://www.chateau-rouge.net)

## Bonjour l'hiver, c'est magique !

Annie Derôme, maire-adjointe déléguée à la culture et à l'événementiel détaille le programme de cette 15<sup>e</sup> édition du festival des arts de la rue en hiver, « Bonjour l'Hiver », organisé par la Ville en collaboration avec le Théâtre de la Toupine, du 14 au 23 décembre.

### Comment se présente le festival des arts de la rue en hiver cette année ?

Cet événement transformera encore la place de l'Hôtel de Ville en un gigantesque salon aux meubles surdimensionnés dans lequel nous accueillerons, pour la seconde année, nos amis Basile, gros ours un peu saltimbanque, et Caramel, son nounours. Des jeux en bois seront à disposition de tous dès le matin. Chaque soir, la façade de la mairie se transformera via une projection d'images aussi inattendues que poétiques. Pendant toute une semaine, des compagnies déambuleront dans les rues d'Annemasse : soldats de plomb, poules géantes, Monsieur Culbuto...

« Bonjour l'Hiver », rare festival des arts de la rue en hiver, nous fera encore rêver et partager, pendant ces journées les plus courtes de l'année, des moments précieux de poésie, de surprise et de rêve.

### Quelles en sont les nouveautés ?

Nous célébrons cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage Annemasse-Gaggenau. Nos amis allemands sont invités à venir le fêter dans notre ville les 17, 18 et 19 décembre. Le décor du grand salon et les vitrines des commerçants y feront allusion, tandis que deux compagnies allemandes animeront nos rues lors de ce week-end. L'oie représentant le symbole de la ville de Gaggenau, un immense jeu de l'oie, confectionné par nos partenaires, sera installé dans le salon de Basile et Caramel, au pied d'un immense et surprenant carillon qui, six fois par jour, fera retentir sa musique avant de nous offrir une

petite histoire chaque fois différente, jouée par des personnages semblables à ceux des horloges suisses, apparaissant en dansant pour revisiter l'univers du clown.

### Quels sont les points forts du programme ?

A coup sûr, le carillon, mais aussi l'inauguration de l'événement, au soir du 14 décembre, avec un spectacle pyrotechnique sur le parvis de l'Hôtel de Ville et la présentation du programme avec démonstrations, ainsi que le lendemain, mercredi 15, journée et bal des enfants. Cette année, les enfants des différents centres de loisirs et MJC partiront ensemble du complexe Martin Luther King pour rejoindre, en parade menée par une compagnie, le salon de Basile et Caramel où aura lieu le bal, agrémenté de la distribution de chocolat et de douceurs. Cette année le festival aura le plaisir de recevoir le Père Noël le 23 décembre à 17h30.

### Et la participation des associations ?

Elle est toujours aussi forte. Les enfants des centres de loisirs (MJC et centres de loisirs municipaux), ainsi que les personnes âgées confectionnent cases du jeu de l'oie, décorations collectives (coussins, bretzels géants...). Les commerçants décoreront leurs vitrines en harmonie avec le thème de « Bonjour l'hiver » et des cérémonies des 40 ans du jumelage. N'oublions pas le Secours Catholique qui reconduira une opération de solidarité à l'occasion de ce festival.

EN SAVOIR PLUS : [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)  
rubrique culture/Bonjour l'hiver





## Les champions de l'année !

Les clubs annemassiens se sont fait remarquer dans les différents championnats de France et compétitions internationales, des nombreuses fédérations sportives. Voici, les résultats obtenus :

### TENNIS CLUB DU SALÈVE

Aix-les-Bains les 27 & 28 mars l'équipe féminine, composée de Maëva Razakaso, Gaëlle Rey et Sarah Ottomano **championnes de France cadettes.**

#### LA CIBLE DU SALÈVE « pistolet 25m »

- Ludovic Duvert-Gauge : champion de France 10 m cible mobile
- Arnaud Mutschler : vice-champion de France 10 m standard
- Thomas Lombardo : champion de France 10 m vitesse

#### L'ASPTT SKI « snowboardcross »

Vancouver février, Déborah Anthonioz **médaille de bronze aux Jeux Olympiques** en Snowboard cross.

### LE TRISALÈVE « triathlon »

Fourmies dans le nord de la France, le 22 août, Hugo Guerret **vice-champion de France Juniors par équipe.**

Pierrelatte dans la Drôme le 5 juin, Elodie Villeneuve, Juliette Klipfel et Léa Guerret **3<sup>e</sup> aux championnats de France** par équipe en catégorie minimes.

### NATATION HANDISPORT « Natation »

Marina Rumeau, **championne de France** 200 m 4 nages, 100 m dos, 100 m Brasse, 50 et 100 m nage libre.

### LA FOULÉE « course en montagne »

Murat dans le Cantal, le 6 juin, Clara Chauvet **2<sup>e</sup> espoir fille.**

### FÉDÉRATION HORS DISCIPLINE OLYMPIQUE :

### MOTO CLUB « motocyclisme »

Hautefage-La-Tour dans le Lot et Garonne les 31 juillet & 1<sup>er</sup> août : Uwe Rademacher **champion de France** de la Montagne en course de côte catégorie solo.

### FLIP FLAP ROCK CLUB « danse »

Oullins le 3 juillet : Jessica Tolomeo, Mégane Sourimant, Camille Rossi, Morgane Janin, Enzo Karoui **champions de France** catégorie Small Group Hop adultes. Enzo Karoui **vice-champion de France** catégorie solo Hip Hop adulte.

### Nouveau directeur à la MJC Sud

Originaire du Nord de la France et ancien directeur d'une MJC à Annecy, **Nordine Saadallah** a une grande expérience dans le pilotage et l'animation de structures associatives. Les Annemassiens auront le plaisir de le rencontrer et d'apprécier ses qualités humaines et professionnelles. **Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville.**

### Forum des formations supérieures et de l'emploi - 4<sup>e</sup> édition

Les lycées de l'agglomération d'Annemasse (lycée des Glières, lycée Jean Monnet, lycée professionnel du Salève, lycée St-François) organisent en partenariat le Forum des formations supérieures et de l'emploi, **jeudi 27 janvier 2011**, au complexe Martin Luther King. Au programme des stands et des conférences réparties sur toute la journée. Cette manifestation s'adresse aux **lycéens de Premières et de Terminales** scolarisés dans ces établissements mais aussi **au public**. Seront présents les organismes de formation de la Région Rhône-Alpes dans les domaines les plus variés : universités, lycées d'enseignement supérieur, écoles préparatoires, écoles d'ingénieurs, écoles professionnelles etc.

## Dernières tendances de l'aquafitness, le 20 novembre

Amateur ou professionnel d'aquafitness, le centre nautique d'Annemasse vous propose, lors de la 8<sup>e</sup> édition de sa manifestation internationale d'Aquafitness, de nombreux masterclass présentant les dernières tendances de cette discipline.

Une journée à ne pas manquer pour revisiter ce sport, découvrir de nouvelles combinaisons d'exercices, de nouvelles sources d'inspiration ou simplement enrichir sa pratique.

Au programme, une séance en grande profondeur et onze cours en petite profondeur : aqua velo, aqua pilates, aquatrekking (tapis roulant aquatique)...et nouveauté 2010, l'aquajump. Animée par l'élite internationale des professeurs d'aquafitness belges, canadiens, hollandais, italiens, portugais, cette manifestation reste incontournable et ouverte à tous.



DJ Christian, animateur de cet événement, apportera, comme à l'accoutumée, une touche festive à la manifestation. Entrée gratuite pour les spectateurs.

**POUR EN SAVOIR PLUS : inscriptions 04 50 92 08 40 ou [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)**

Expos Concerts Théâtre Danse  
 Rencontre Sports Photos Conférences  
 Danse Cirque Théâtre Danse Cirque  
 Rencontre Loisirs Photos Conférences  
 Théâtre Danse - Théâtre Danse  
 Photos Conférences Danse Cirque  
 Rencontre Infos Photos Conférences  
 sports Jeune public Sports Photos

## Nov.-Décembre

ELMER FOOD  
BEAT

QUATOR TERPSYCORDES



LA POUPÉE  
DANS LA POCHE

### 17 NOVEMBRE

MUSIQUE A L'AUDITORIUM  
QUATOR TERPSYCORDES

**19h30**  
Concert  
PT 11,50 € / TR 9,50 € / - 20ans 7€  
**Auditorium**

### 20 NOVEMBRE

ELMER FOOD BEAT + H BILLY  
BABS

**20h30**  
Concert / Rock  
PT 18 € / TR 14 €  
**Château Rouge**

### STAGE RIRE ET RELAXATION

**15h à 17h**  
Avec Régine Tevenier  
**MJC Centre**

### ATELIER « PETITES MAINS »

**10h à 12h**  
Avec Amélie Chenault  
Sur inscriptions  
**MJC Centre**

### AQUAFITNESS MANIFESTATION INTERNATIONALE

Le centre nautique organise toute la journée la 8<sup>e</sup> manifestation internationale d'aquafitness. Renseignements : 04 50 92 08 40 centre.nautique@mairie-annemasse.fr  
**Centre nautique**

### 20 ET 24 NOVEMBRE

LA POUPÉE DANS LA POCHE

**Samedi à 17h**  
**Mercredi à 14h30**  
Théâtre  
Inspiré du conte russe d'Afanassiev, Vassillissa la belle. Spectacle plein de tendresse pour les petits, la «Poupée dans la poche» est une grande leçon donnée aux adultes. Un parcours initiatique et symbolique qui nous place au cœur du conte et de l'illusion théâtrale.  
PT : 11,50 € / TR : 9,50 € / -20 ans 7€  
**Château Rouge**

### 20 ET 21 NOVEMBRE

LE SALON DES MÉTIERS DE  
L'HUMANITAIRE

Des organismes de formation proposant un cursus pour des jeunes souhaitant s'engager dans les secteurs de l'humanitaire et de la solidarité seront également présents. Au programme : tables rondes, conférences, animations variées et stands afin de permettre aux participants de mener une réflexion personnelle sur les différents types d'engagements.  
ANNEMASSE AGGLO  
**Complexe Martin Luther King**

### 21 NOVEMBRE

20<sup>e</sup> FOULÉE ANNEMASSIENNE  
Parcours : 2 boucles de 5km  
**Départ 9h15**  
Epreuve de nordic walking de 5km  
FOULÉE ANNEMASSIENNE  
06 68 62 19 81 / 04 50 36 82 29  
**bureau@lafoulee.net**

### DU 22 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

EXPOSITION « PASTEL ACRYLIQUE »  
**Lundi : 9h-11h30/13h30-19h**  
**Mardi : 10h-12h/16h-19h**  
**Mercredi : 9h-19h**  
**Jeudi : 9h-12h/16h-19h**  
**Vendredi : 13h30-19h**  
**Samedi : 9h-11h30**  
Par Nadine Hericot  
Vernissage - le 22 Novembre à 15h  
**MJC Sud Centre Social**

### DU 23 AU 26 NOVEMBRE

**23 et 26 : 20h30**  
**24 et 25 : 19h30**  
MARY STUART  
Théâtre  
Mary Stuart, reine d'Écosse cherche refuge auprès de sa parente, Elisabeth 1<sup>ère</sup>, reine d'Angleterre. Craignant pour son trône, celle-ci la fait emprisonner. Débute alors l'une des plus célèbres captivités de l'Histoire. Elle durera 20 ans et se soldera par la mort de Mary Stuart la catholique, décapitée en 1587.  
PT : 24 € / TR : 18 € / -20ans 10 €  
**Château Rouge**

### 23 NOVEMBRE

MON QUEBEC  
**14h30**  
Projection / conférence  
CONNAISSANCE DU MONDE  
**Auditorium**

### 25 NOVEMBRE

ATELIER NESTING  
**De 9h à 11h**  
Animé par WECF  
**MJC Centre**

### DU 25 AU 27 NOVEMBRE

BOURSE AUX JOUETS, LIVRES  
ET PUÉRICULTURE  
**MJC Sud centre social**

### 26 NOVEMBRE

ATELIER  
« APPRENDRE A PORTER »  
**10h à 11h30**  
• nouage sur le dos  
**14h à 15h30**  
• nouage sur le ventre  
**MJC Centre**

### 27 NOVEMBRE

ANALYSE DE FILM  
MJC CENTRE  
**14h à 18h**  
« 12 hommes en colère » de Sydney Lumet  
Animé par Abderrahmane Bekiekh  
**Ciné Actuel**

### FESTIPLUS

**16h30**  
Spectacle dès 3 ans par la Cie  
Objet Sensible « Mon nez »  
**MJC Centre**

### 27 NOVEMBRE

MACIRE SYLLA  
**20h30**  
Soirée du Salon des métiers de  
l'humanitaire  
Entrée libre  
**Château Rouge**

### RENCONTRE AVEC UN AUTEUR LETTRES FRONTIÈRE

**16h30**  
Thérèse Aouad Basbous pour son  
livre « Temps interdits »  
**Bibliothèque Pierre Goy**

### DU 29 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

MOULINOSCOPE  
• 29 novembre  
**19h30, 20h et 20h30**  
• 30 novembre  
**18h30, 19h et 19h30**  
• 1<sup>er</sup> & 4 décembre  
**14h, 14h30, 15h, 19h30, 20h et 20h30**  
• 2 décembre  
**18h30, 19h et 19h30**  
• 3 décembre  
**19h30, 20h et 20h30**  
Cirque  
PT 11,50€ / TR 9,50€ / -20 ans 7€  
**Château Rouge**

### 30 NOVEMBRE

BARCLAY JAMES HARVEST  
**20h30**  
Concert / Pop rock  
PT 42 € / TR 37 € / -20ans 37 €  
**Château Rouge**

### RENAN LUCE

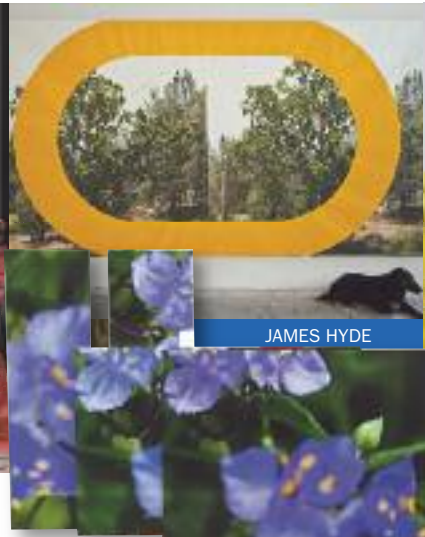
**20h30**  
Concert / chanson française  
PT 34 € / TR 32 € / -20ans 26 €  
**Château Rouge**

Expos Concerts Théâtre Dan  
Rencontre Sports Photos Co  
Danse Cirque Théâtre Dans  
Rencontre Loisirs Photos Co  
Theatre Danse - Theatre D  
Photos Conférences Dans  
Rencontre Infos Photos Co  
sports Jeune public Sports

## Nov.-Décembre



MARY STUART



JAMES HYDE

### 2 DÉCEMBRE

#### LES JEUDIS DE L'ART CONTEMPORAIN

19h

La sculpture aujourd'hui.  
Animée par Karine Tissot  
ODAC (Office Départemental d'Action Culturelle/ Conseil Régional de la Hte-Savoie)

20h

Conférences itinérantes d'initiations à l'Art contemporain  
En collaboration avec la Villa du Parc Centre d'Art Contemporain à Annemasse

**Complexe Martin Luther King**

#### L'ALLAITEMENT MATERNEL

9h45 à 12h

Réunion d'information animée par la Leche League  
**MJC Centre**

### JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE

#### LIVE PRINCIPLES OF VENTILATION AND ADHESION

De 14h à 18h30

Du mardi au samedi - Entrée libre  
• 4 décembre à 16h

Visite commentée

• 17 et 26 novembre à 18h30

Exposition personnelle de James Hyde/USA (photos, peintures, vidéos, sculptures...)  
VILLA DU PARC

**Centre d'Art Contemporain**

### 3 DÉCEMBRE

#### DINER FESTIF

A partir de 20h

5 € adultes - 3 € enfants

**MJC Romagny**

### 4 DÉCEMBRE

#### ANIMATION JEUX

De 14h à 17h30

Partagez un moment convivial entre parents et enfants : jeux, peinture, musique... (vente de gâteaux et boissons au profit d'un séjour familial)

**MJC Sud centre social**

#### STAGE MIEUX ÊTRE/ MIEUX VIVRE

De 9h à 13h

«Se sentir en ordre grâce à un axe plus solide et un dos plus structuré» avec Isabelle Gorioux

**MJC Centre**

#### ATELIER « PETITES MAINS »

10h à 12h

Avec Amélie Chenault  
Sur inscriptions

**MJC Centre**

### 8 DÉCEMBRE

#### LECTURES ECLAIRS

Le deuxième mercredi de chaque mois à 16h30

Il était une fois, il était deux fois, il était trois fois...

Les bibliothécaires présentent leurs coups de cœur et racontent des histoires pour rire et pour rêver, pour jouer et pour voyager.

A partir de 3 ans.

**Bibliothèque municipale**

**Pierre Goy**

#### MUSIQUE A L'AUDITORIUM

##### DUO LIMBUS

19h30

PT 11,50 € / TR 9,50 € / -20ans 7€

**Auditorium**

#### CONSEIL MUNICIPAL

18h30

**Salle de Conseil - Mairie**

### 9 DÉCEMBRE

#### RICHARD III

20h30

Théâtre

Richard III est une pièce sur le chaos. Allégorie du mal, Richard détruit tout sur son passage. La compagnie L'unijambiste a l'audace de passer Shakespeare au shaker, dans une mise en scène détonnante alliant théâtre, musique et vidéo.

Trois Richard pour un Richard III se succèdent sur scène.

PT 18 € / TR 14,50 € / -20ans 10,50 €

**Château Rouge**

### 9 DÉCEMBRE

#### ATELIER

##### NESTING

De 19h à 21h

Animé par WECF

**MJC Centre**

### 10 DÉCEMBRE

#### LUKE + VICTORIA4

20h30

Concert / rock

PT 15 € / TR 11 €

**Château Rouge**

### 11 DÉCEMBRE

#### ANALYSE DE FILM

MJC CENTRE

De 14h à 18h

« M le maudit » de Fritz Lang animé par Abderrahmane Bekiekh

**Ciné Actuel**

#### STAGE RIRE ET RELAXATION

De 15h à 17h

Avec Régine Thevenier

**MJC centre social**

#### LOTO FAMILIAL

14h

3 € les 5 cartons

**MJC Sud centre social**

### 12 DÉCEMBRE

#### CONCERT DE NOËL

17h

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

**Eglise St-Joseph**

### 14 DÉCEMBRE

#### MA LANGUE AU DIABLE

20h30

Théâtre

En 2008, dans le cadre d'un projet baptisé Saut en auteurs, le Groupe des 20, qui réunit 26 théâtres de ville en Rhône-Alpes, a demandé à six auteurs d'écrire une courte pièce sur le thème des « nouvelles communications » et/ou du « diable ».

PT 18 € / TR 14,50 € / -20ans 10,50 €

**Château Rouge**

### 14 DÉCEMBRE

#### QUEST AMERICAIN, AU BOUT DES PISTES

14h30

Projection / conférence

CONNAISSANCE DU MONDE

**Auditorium**

### DU 14 DÉCEMBRE AU

#### 23 DÉCEMBRE

##### « BONJOUR L'HIVER »

Festival des arts de la rue en hiver. La place de la mairie se transforme... en salon géant !

• 14 décembre : inauguration à partir de 18h avec le carillon géant  
• 15 décembre : parade des enfants

15h : bal des enfants suivi d'un goûter sur la place de la mairie  
• 23 décembre : clôture du festival avec un spectacle pyrotechnique, arrivée du Père Noël

Mairie d'Annemasse

**04 50 87 12 83 Service**

**Évènementiel**



### 15 DÉCEMBRE

#### VERNISSAGE INDIGO + RIMES CATCHER

20h30

Concert / rock-rap

Entrée libre

**Château Rouge**

### 17 DÉCEMBRE

#### ATELIER « APPRENDRE A PORTER »

10h à 11h30

• nouage sur le dos

14h à 15h30

• nouage sur le ventre

**MJC Centre**

PT : Plein Tarif / TR : Tarif réduit

BARCLY JAMES HARVEST



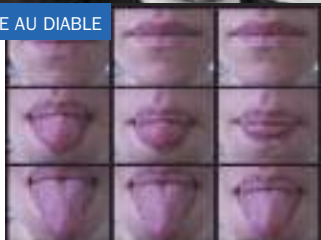
LUKE + VICTORIA 4



RENAN LUCE



MA LANGUE AU DIABLE



**DU 17 DÉCEMBRE AU 26 FÉVRIER**  
**EXPOSITION DE STEFAN BRÜGGEMANN**

Né en 1975 à Mexico, Stefan Brüggemann vit et travaille entre Londres et Mexico. Son travail est souvent associé de manière réductrice mais forcément infondée à l'héritage de l'art conceptuel et de l'art de l'appropriation. Il s'intéresse au langage et aux « mots qui deviennent des images », questionnant l'idée de transfert ou d'image de l'information. Le langage devient une manière de se remémorer ou de refléter l'événement. Les signes-images de l'artiste fonctionnent comme des mémoriaux pour « réactiver le langage », créer des espaces imaginaires ou des expériences pour le public, à travers le regard singulier et toujours nouveau du spectateur.

VILLA DU PARC  
**Centre d'Art Contemporain**

**18 DÉCEMBRE**  
**SORTIE FAMILLE**  
**« AU CINÉMA »**  
**MJC Sud centre social**

**SPECTACLE**  
**« PIERRE ET LE LOUP »**  
**10h30**  
Théâtre de marionnettes par la compagnie Jucada à partir de 3 ans  
**MJC Centre**

**ATELIER « PETITES MAINS »**  
**10h à 12h**  
Avec Amélie Chenault  
Sur inscriptions  
**MJC Centre**

**DEBOUT SUR LE ZINC + ALTAM**  
**20h30**  
Chanson festive - slam  
PT : 15 € / TR : 11 €  
**Château Rouge**

**18 DÉCEMBRE**  
**40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
**DU JUMELAGE**  
**ANNEMASSE-GAGGENAU**  
**De 9h30 à 10h30**

Place Deffaugt :  
dépose d'une gerbe au monument aux morts

**De 10h45 à 12h30**  
Cérémonie Place du Jumelage : pose d'une nouvelle plaque « Place du Jumelage Annemasse-Gaggenau » et plantation symbolique d'un arbre.

**20h30**  
Complexe Martin Luther King : repas festif organisé par le Comité des œuvres sociales de la Ville. Cette soirée est ouverte à tous les Annemassiens. Animation musicale proposée par l'orchestre Kilonoufo  
www.kilonoufo.com  
Sur réservation  
Billetterie auprès du COS  
04 50 84 02 76

**Du 13 au 24 décembre :**  
exposition du Service des Archives sur la naissance du Jumelage  
Hall de l'Hôtel de Ville  
Pour tout renseignement  
**www.annemasse.fr**

**DU 20 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER**  
**FERMETURE DE LA MJC SUD CENTRE SOCIAL**

**13 JANVIER 2011**  
**VŒUX DU MAIRE AUX INSTITUTIONS**

**18h**  
Mairie d'Annemasse  
Salle Polyvalente - 04 50 95 07 00  
**Complexe Martin Luther King**

**27 JANVIER**  
**FORUM DES FORMATIONS SUPÉRIEURES ET DE L'EMPLOI**  
**9h à 17h**

Cette manifestation s'adresse aux lycéens de Premières et de Terminales scolarisés dans ces

établissements mais sera également ouverte au public. Elle permettra aux jeunes scolarisés de l'agglomération de rencontrer les organismes de formation de la Région Rhône-Alpes dans les domaines les plus variés : universités, lycées d'enseignement supérieur, écoles préparatoires, écoles d'ingénieur, écoles professionnelles...  
LYCEES DE L'AGGLOMERATION D'ANNEMASSE  
Conférences, stands  
Renseignements : Annette Philippe Lycée des Glières 04 50 43 93 30 - Anne Coupet Lycée Jean Monnet 04 50 87 18 36  
**Complexe Martin Luther King**

**Bibliothèque municipale Pierre Goy**  
4, place du Clos Fleury  
74100 ANNEMASSE  
**04 50 95 89 09**  
bibasse@mairie-annemasse.fr

**Château Rouge**  
1, route de Bonneville  
74100 ANNEMASSE  
**04 50 43 24 24**  
www.chateau-rouge.net

**Conservatoire de musique**  
7 rue des Savoie 74100 Annemasse  
**04 50 84 23 20**  
conservatoire@mairie-annemasse.fr

**Maison des sports**  
30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE  
**04 50 84 59 10**  
service.sports@mairie-annemasse.fr

**MJC Centre et Ciné Actuel**  
3 rue du 8 mai  
74100 Annemasse  
**04 50 92 10 20**  
www.mjc-annemasse.org

**MJC Romagny**  
Place Jean Monnet  
74100 ANNEMASSE  
**04 50 92 64 97**  
info@mjc-romagny.org

**MJC Sud centre social**  
2, place Jean Jaurès  
B.P 265  
74106 ANNEMASSE CEDEX  
**04 50 37 74 10**  
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

**Université populaire**  
Maison des Associations  
Rue du Dr Baud  
Boite 31  
74100 ANNEMASSE

**09 62 03 95 32**  
**06 30 35 39 63**

**Villa du Parc**  
**Centre d'art contemporain**  
12, rue de Genève  
74100 ANNEMASSE  
**04 50 38 84 61**  
www.villaduparc.com

**AUDITIONS & CONCERTS DU CONSERVATOIRE**

Pour avoir les dates des auditions, consulter le site :  
**www.mairie-annemasse.fr**

Rubrique : Culture / Conservatoire de Musique/Auditions et concerts

**RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)**  
**Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda : [nadia.zeghdoud@mairie-annemasse.fr](mailto:nadia.zeghdoud@mairie-annemasse.fr)**  
**[dg@mairie-annemasse.fr](mailto:dg@mairie-annemasse.fr)**

## Liste « Annemasse ensemble »

### **L**a vie associative au cœur de la vie sociale de notre commune

Lien indispensable entre les citoyens eux-mêmes, mais également entre les citoyens et les pouvoirs publics, les associations permettent d'expérimenter un type de rapport social particulier. Le cœur de l'engagement associatif, c'est le pari de l'autre (qui devient vite familial par le partage d'un intérêt commun) et c'est le domaine du don, pas du gain - la faculté de nouer un lien particulier, libre et volontaire à la fois.

Le monde associatif est à l'image de la société. Ainsi, la nature « particulariste » des associations permet des formes de solidarités très fortes ; mais peut également les conduire à des logiques de replis communautaires et/ou en position d'être instrumentalisées - plus ou moins consciemment - par tel ou tel groupe politique par exemple. Quelquefois même, les intérêts particuliers peuvent l'emporter et conduire une association à retarder un projet d'intérêt général pendant de longs mois, en utilisant tous les recours possibles.

Pour autant, ces dérives mises de côté, il en ressort que ces rassemblements de citoyens

constituent d'ores et déjà des instances qui sont force de propositions et qui peuvent utilement canaliser et amplifier les aspirations individuelles. Notons que les syndicats et les organisations de jeunesse participent historiquement à cette démarche.

Le tissu associatif annemassien est riche et diversifié. Il bénéficie de subventions de la ville d'Annemasse, et ses actions, notamment dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide aux plus défavorisés peuvent être qualifiées si ce n'est de service public, de service au public et de qualité. Ce réseau associatif est, à l'image des Annemassiens, une richesse de et pour notre Ville. C'est la porte d'entrée des nouveaux arrivants, la manière pour une grande majorité d'entre eux, de se reconstituer un réseau social.

Le soutien aux associations locales relève donc d'un choix politique : permettre aux citoyens d'expérimenter le vivre ensemble, de le construire aux côtés de l'équipe municipale en place. Cela occasionne parfois des tensions, des incompréhensions mais rien d'exceptionnel ; c'est là l'essence même de l'exercice de la démocratie : l'exercice du

débat citoyen et contradictoire qui seul permet à la société de se construire en intégrant/dépasant les clivages et les tendances aux replis de toutes sortes.

Mais la démocratie associative ne peut rien sans une organisation administrative et politique forte. Accompagner le développement des associations citoyennes, c'est rapprocher les individus qui les fréquentent des décideurs politiques ; c'est chercher à les replacer sur le chemin de la participation aux diverses échéances électorales.

La démocratie électorale se voit renforcée par la participation de citoyens expérimentés au débat public.

Loin d'être une mode, la démocratie participative est une composante essentielle du vivre ensemble que nous continuerons de soutenir. Rendez-vous donc lors des prochains débats et au sein des différentes instances de concertations : tout un chacun peut y trouver sa place.

**CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »**  
[www.annemasse-ensemble.fr](http://www.annemasse-ensemble.fr)  
[contact@annemasse-ensemble.fr](mailto:contact@annemasse-ensemble.fr)

## Annemasse et sa mémoire

### Hommage à Marceau Lefèvre

**Figure de la Résistance, Marceau Lefèvre nous a quittés en septembre dernier. La Ville lui rend hommage.**

**M**arceau Lefèvre est né le 13 mai 1918 à Saligny-sur-Roudon dans l'Allier. Cuisinier de formation, il exerce d'abord à Vichy avant d'accomplir son service militaire dans la Marine nationale à Toulon.

Farouche opposant au régime de Vichy, il est identifié puis contraint au travail obligatoire dans une usine en Saxe. Sanctionné pour résistance, il est arrêté par la Gestapo puis envoyé à Leipzig, Nuremberg, Dachau et enfin au Kommando d'Uberlingen, en septembre 1944. Avec un groupe de déportés, il creuse des galeries souterraines, subit le travail forcé et se bat quotidiennement pour sa survie. Libéré en mai 1945, il retourne en France où il commence une nouvelle vie d'engagement et de témoignage.

Après son intégration à l'administration des Douanes, il est nommé à Annemasse, où il s'installe en février 1946. Afin de perpétuer les mémoires de tous ses compagnons qui ne sont pas revenus de Déportation, il intègre la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes de la Haute-Savoie (FNDIRP). Il devient Secrétaire de la section d'Annemasse. Ses camarades militants, ses amis, les élus de la Municipalité se souviennent d'un homme engagé, dévoué, épris de Liberté et de Justice, d'une fidélité et d'une mémoire sans faille. Il fut surtout un formidable témoin pour l'ensemble des Déportés. Sa mobilisation constante, à l'aide



des Associations d'Anciens Combattants et en partenariat avec la Municipalité, a permis la pose de la stèle et de l'arbre de la Déportation au Parc Montessuit.

Chaque année, à l'occasion de la

Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation, le 30 avril, les Annemassiens écoutaient avec émotion le récit de Marceau Lefèvre, où souffrances, courage et solidarité se mêlaient. En 2006, il déclarait :

*« Jusqu'à notre dernier souffle, notre devoir sera de rappeler, en tout lieu, ce que fut la plus grande entreprise d'aviissement de l'homme, pour que le monde ne voit plus jamais cela ! [...] »*

## « Réussir Annemasse »

**2011 s'annonce, les élus de l'Opposition Annemassiens font le point.**

Faut-il le rappeler, les élus minoritaires que nous sommes, n'ont aucun pouvoir et pas plus de droit que chacun d'entre vous. Et pourtant, vous méritez, vous qui nous avez élus, d'être représentés et entendus. Si aujourd'hui nous ne pouvons pas agir, c'est sans relâche que nous continuons à nous immerger dans tous les grands dossiers pour construire demain, une vraie alternative à cette « démocratie » annemassienne dormante. Notre groupe d'Opposition uni pour **Réussir Annemasse**, s'enrichit chaque jour de nouvelles compétences, scrute les dépenses de la commune et prépare les fondations de notre projet pour la ville que nous souhaitons : une ville **dynamique, conviviale, animée, agréable à vivre, attractive, rayonnante et paisible dans sa diversité.**

Evidemment, nous direz-vous, la majorité présente ces mêmes objectifs, mais les résultats seront-ils vraiment à la hauteur de cette ambition ? **Ambition**, un mot qui revient sans cesse dans notre discours ! Et pour cause, il est au cœur des divergences entre majorité et Opposition, entre ce **qu'elle affiche**, ce **qu'elle fait**, et ce que **nous ferions. Dynamique et conviviale...** 2 adjectifs repris sur les panneaux aux abords du chantier de l'aménagement de la Place de la Libération. Parlons-en : promesses de façade ou réalité ? Si l'on en croit la communication, sans cesse plus agressive mais souvent trompeuse de la municipalité, en 2011, la toute nouvelle place répondra à ces objectifs. Nous ferons le point... Seule certitude, la majorité ne manquera pas de parader sur les délais tenus de la réalisation comme elle le fait déjà quand nous l'interpellons sur les évidentes difficultés de ce chantier en terme de coordination et de nuisances pour le commerce. Vous remarquerez que tout le bruit fait autour de ce projet (ou de celui de la rénovation du Perrier) est à la hauteur du grand silence qui plane sur les autres « promesses de campagne ». Et le projet dit « d'aménagement des 3 places », Quid des 2 autres ? Quid de la Halle aux frais ? Y-aurait-il anguille sous roche ? Et Etoile gare ? Et la circulation dans la ville ? Rappelez-vous, nous étions seuls à prôner le contournement par l'A41, seule solution viable pour désengorger la ville. La raison ne s'imposera-t-elle pas à la majorité comme une évidence ? Cette même évidence qui les font reculer sur le boulevard Urbain, que nous combattions, devenu simple avenue Lucie Aubrac, et c'est tant mieux ! **Attractive et rayonnante...** Saviez-vous que la municipalité a commandé à la Maison de l'Economie et du Développement, une enquête sur l'image de notre ville ? De quoi certainement préparer des arguments de Campagne qui répondront « en tout point » à vos attentes ! Mais vous ne serez pas dupes parce que dans les faits, en terme de rayonnement de la ville, que d'occasions manquées ! 22 millions d'euros (sans compter les suppléments des options à venir) pour la future piscine : à ce prix là, elle sera beaucoup plus agréable et c'est bien le moindre, mais contrairement à ce qui avait été dit en Conseil, elle ne sera pas aux normes pour accueillir les compétitions nationales !! Annemasse n'aura pas un événement de grande ampleur en natation, tout au plus régional..Quel manque à gagner pour tourisme & commerce ! Vous l'avez compris, nous abordons le futur avec encore plus de vigilance et de convictions au service de votre ville et faisons le vœu pour 2011 d'une très bonne année pour tous. Joyeuses fêtes !

Groupe Réussir Annemasse - François VIGNY  
[reussir-annemasse.blogspot.com](http://reussir-annemasse.blogspot.com)

Suite de l'article sur [reussir-annemasse.blogspot.com](http://reussir-annemasse.blogspot.com)

## « Pour Annemasse »

**Existe-t'il des défaites qui sont des victoires ?**

Si la réponse est oui, le fiasco d'Espaces Libres qui capitule en rase campagne pourrait aussi ressembler à une victoire. D'un peu loin quand même. Les faits :

Acte I

N'écoutez que sa volonté de faire un urbanisme ringard des années 60, consistant à densifier, bétonner le centre-ville, pour sur-densifier le logement social, façon Berlin-Est, le maire d'Annemasse a monté cette opération de Chablais-Gare, appelée aujourd'hui Chablais-Parc par une équipe de zombies publicitaires.

Les règles d'urbanisme ont été tordues pour les plier à cette opération.

Acte II

Un promoteur s'installe qui veut en faire ses choux gras.

Et nos idéologues socialistes et tiers-mondistes de l'équipe majoritaire, tournant pudiquement leur visage pour regarder ailleurs, vers les cieux où ils pourfendent habituellement le grand capital, pris d'amnésie tout en se bouchant le nez, ont signé un chèque en blanc.

Un architecte, disant de lui modestement qu'il est parmi les meilleurs au monde, barbouille l'opération de génie. L'équipe municipale n'a plus d'odorat, et surtout plus aucune vue, si bien qu'elle ne remarque toujours pas que la société de son artiste préféré a déposé le bilan à Paris, ne laissant qu'un modeste trou de 1 168 615,91 €. Une paille. Et comme tout ça est inspiré par de pures considérations d'efficacité, il a remonté illico sa société sous le même nom, mais à Genève cette fois. Vous voyez que c'est international.

Acte III

Une association se crée qui veut combattre la gangrène du béton. Elle s'appelle Espaces Libres. Elle est animée par des citoyens hostiles au bétonnage de la ville. Cette association a peu de moyens financiers. Elle contestera les permis de construire déposés par le promoteur et son architecte international accordés sous les vivats de la foule compacte du conseil municipal, à deux exceptions près.

Acte IV

Ses arguments sont pris au sérieux. La Sainte-Alliance du maire, du promoteur et de l'architecte, clame pourtant urbi et orbi que le recours est voué à l'échec, mais ils le croient si peu qu'ils mettent en œuvre une stratégie aussi ancienne que le monde. La menace. Le chantage. La stratégie du pot de fer contre le pot de terre.

L'impeccable promoteur et son architecte, qui par honnêteté remboursera nécessairement tous les créanciers de sa défunte société avec les honoraires de l'opération encaissés à Genève, ont alors engagé un procès contre l'association lui réclamant pas moins de 950 000,00 €.

Acte V

L'association a pris peur. Ses dirigeants ont eu peur. Ses membres ont eu peur. Ils ont capitulé. En échange du retrait de cette demande dirigée contre eux, abusivement élevée, ils se sont désistés. Ils ont cédé parce que d'abord ils connaissent mal les procédures, le droit, et les tribunaux français. Parce qu'ils ont eu peur que la musique du promoteur, de son architecte et du maire d'Annemasse ne soit vraie. Alors que jamais, vous lisez bien JAMAIS aucun tribunal ne les aurait condamnés. Parce que la Justice ne plie pas devant les affaires. Parce qu'en recourant contre les permis ils ont exercé un droit légitime. J'ai lu cette assignation, et j'ai eu honte du procédé employé. C'était du vent. Mais pas le vent de la baudruche, celui vicieux qui porte la peste.

Jean-Pierre Benoist - [jeanpierrebnoist@gmail.com](mailto:jeanpierrebnoist@gmail.com)  
<http://jp-benoist.fr>

# ANNEMASSE BONJOUR

DU 14 AU 23  
DÉCEMBRE 2010

# L'HIVER

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

SPECTACLE  
PYROTECHNIQUE  
14 DÉCEMBRE

BAL  
DES ENFANTS  
15 DÉCEMBRE



 ANNEMASSE  
à vivre ensemble

THÉÂTRE DE LA  
  
TOUPINE

franco  
bleu  
pays de valence

MontBlanc  
Pays de la Vallée

le dauphiné